

### Molière, valse jusqu'au Paris des années cinquante.

*Faisant renaître une comédie-ballet de Molière et Jean-Baptiste Lully en la transposant dans les années 1950, Clément Hervieu-Léger et William Christie embarquent toute leur troupe dans une danse rocambolesque.*



Bouc émissaire, bête noire, dindon de la farce, tout cela désigne parfaitement M. de Pourceaugnac, personnage principal de cette pièce de Molière. Créé en 1667 au château de Chambord, *Monsieur de Pourceaugnac* est une comédie-ballet à l'apparence comique, basculant parfois dans la parodie, dénonçant cependant à travers le rire l'art qu'ont certaines personnes de manipuler les gens.

Mélangant habilement le scénario du XVII<sup>e</sup> siècle avec des décors de scène du XX<sup>e</sup> siècle, et en intégrant ingénieusement les musiciens des Arts Florissants de William Christie parmi les acteurs-chanteurs-danseurs sur scène, Clément Hervieu-Léger réussit à restituer la musique de l'époque baroque.

#### Petit rappel de la pièce

Monsieur de Pourceaugnac, arrive à Paris pour épouser Julie dont le père lui a promis la main. Ce gentilhomme limousin, un peu naïf, ne se doute pas des ennuis qu'il va rencontrer. En effet, sa promise, aime Éraste, qui veut l'épouser.

Les deux jeunes Parisiens sont donc bien décidés à se débarrasser de M. de Pourceaugnac qui n'a pas compris que les temps ont changé et que les mariages arrangés ne sont plus de mise. Avec la complicité de quelques drôles de comparses aussi rusés que malicieux, ils vont tout faire pour ruiner les projets de ce mariage arrangé, allant jusqu'à le faire passer pour fou dans le but de renvoyer le pauvre bougre dans le Limousin.

Si Clément Hervieu-Léger a choisi de transposer la pièce dans un décor mobile tout en noir et blanc, des années cinquante, c'est tout d'abord pour ne pas faire de « l'archéologie théâtrale », il ne voulait pas faire de reconstitution. Il rappelle ainsi que le mariage arrangé perdure encore dans les années 50, et montre que cette pièce du XVII<sup>e</sup> siècle est toujours d'actualité : 'histoire pointe en effet également du doigt le comportement abject que les humains peuvent adopter sous l'effet de meute, allant jusqu'à dépasser les bornes de la légitimité, aboutissant au lynchage. Les clichés du temps de Molière persistent : la peur de l'étranger, les moqueries sur leurs accents, la suprématie du corps médical...

La scène dans laquelle Monsieur de Pourceaugnac se déguise en femme pour s'enfuir de la ville incognito, rassemble des clichés misogynes en surjouant, grotesquement, ses mimiques efféminées. Malheureusement pour lui, deux faux Suisses, complices de la supercherie de Julie, l'interceptent et font croire au pauvre homme qu'ils ne l'ont pas démasqué et pensent donc avoir en face d'eux une femme. Ce jeu sournois tourne rapidement à la catastrophe lorsque l'un d'eux commence à lui toucher les « seins » et tente de le violer, tout cela, bien évidemment avec l'accent suisse exagéré.

Dans cette scène, comme tout le long de la pièce, le spectateur vit le « théâtre au cœur du théâtre », puisqu'au sein même de la pièce les acteurs jouent à la fois le rôle de la comédie de Molière, mais aussi le rôle qu'il leur a été attribué pour évincer M. de Pourceaugnac. De plus, le décor amovible, déplacé, tout en jouant leurs rôles, entre chaque acte, par les acteurs, rappelle que tout cela n'est qu'une illusion, une mise scène.

Le spectateur passe du rire à la gêne puis à la pitié pour le pataud provincial, poussé à la folie jusqu'à ne plus savoir lui-même qui il est vraiment. Ce personnage pittoresque est incarné à merveille par Gilles Privat, qui vit son rôle avec passion.

Cette variante de *Monsieur de Pourceaugnac* est une grande palette d'émotions variées, nous faisant passer du rire au sentiment de gêne, de la pitié au rire qui revient puis à la surprise de la présence soudaine d'un acteur parmi nous dans la salle, nous laissant à la fin du spectacle légèrement dubitatifs sur la nature humaine.

Eline BRANDT

*Du 9 au 12 janvier à 20h30 et le 13 janvier à 17h00. A la maison de la Culture, durée : 1h45.*